

Regard sur l'inversion du sujet en français moderne

par

Marianne Hobæk Haff

1. Introduction

A en croire Irène Tamba-Mecz (1984), l'inversion du sujet grammatical ne serait qu'« un fantasme terminologique ». Dans un article plein de sel, elle ironise sur l'emploi du terme *inversion* en grammaire, en nous rappelant que ce mot a aussi une acception sexuelle ; il faut avoir l'esprit très grammatical, selon elle, pour ne pas y penser. Pour ma part, je dois dire que ce mot ne me donne pas de mauvaises pensées. Cependant, si Irène Tamba-Mecz rejette non seulement le terme, mais aussi la notion même d'inversion du sujet, c'est que celle-ci se définit par rapport à un ordre canonique, qui a été renversé. C'est donc le fait même de considérer l'ordre S-V-O comme régulier ou canonique qu'elle conteste. D'après elle, les données sur lesquelles est fondé un tel ordre sont contestables : seules les phrases déclaratives sont prises en compte, dit-elle, et en plus, on néglige les pronoms clitiques et leur place dans la phrase. Je ne suis pas de son avis : il y a une tendance nette dans le français d'aujourd'hui à éviter l'inversion du sujet également dans les interrogatives et même dans les incises (cf. *Pousse ! Pousse !, qu'il lui criait*, Duneton, Togeby 1985). En effet, un des phénomènes importants dans l'évolution du français est la quasi-généralisation de l'ordre S-V-O, comme le souligne entre autres Françoise Gadet (1992, 1997), qui s'exprime ainsi : « Dans la généralisation de la séquence progressive, tout élément apparaissant entre le sujet et le verbe se trouve fragilisé et tend à être éliminé » (1992, p. 65). « Ce qui fait exception à un schéma canonique de type SVO (sujet-verbe-objet) est fragilisé » (1997, p. 86). Ainsi, S-V-O semble bien constituer l'ordre régulier, et l'ordre inverse, V-S, est tout autre qu'un fantasme terminologique. Cependant, selon Tamba-Mecz, la notion d'inversion a aussi un autre inconvénient : celui d'exclure la possibilité de considérer l'ordre V-S

comme une antéposition du verbe. Sur ce point, je suis d'accord avec elle. Dans ses derniers travaux (1992, 1996), Hanne Korzen, par exemple, montre d'une façon convaincante que l'inversion du sujet non conjoint est en fait le résultat d'une transformation qui place « l'unité prédicative minimale » avant le sujet. Le terme d'antéposition du verbe semble donc mieux convenir à cette analyse, où c'est le syntagme verbal qui est déplacé. Ceci dit, je ne vois pas d'inconvénient majeur à utiliser le terme d'inversion du sujet, consacré par la tradition grammaticale.

La définition des différents types d'inversion constitue une autre difficulté pour qui s'intéresse à l'ordre des mots. Dans un article de 1971, Ebbe Spang-Hanssen critique, et pour cause, la classification traditionnelle, basée sur les structures telles qu'elles sont réalisées dans l'énoncé. Selon lui, on arrive à une description à la fois plus simple et plus cohérente en se basant sur les possibilités de construction. Prenons sa définition de l'inversion complexe : « Le sujet est obligatoirement représenté par un pronom conjoint postposé au verbe, et il peut l'être en même temps par un substantif placé avant le verbe » (p. 67).¹ Cette définition permet de traiter les deux interrogatives suivantes de la même façon plutôt que d'opérer avec deux types d'inversion différents : *Est-elle partie ?/ Votre femme est-elle partie ?* Le problème, cependant, est de savoir si l'inversion complexe peut toujours être complexe, si j'ose dire. Spang-Hanssen aborde cette problématique en précisant que si le sujet est à la 1^{re} ou 2^e personne, celui-ci ne peut pas être doublement représenté. Cette affirmation m'incite à ouvrir une petite parenthèse. Soit les exemples suivants :

- (1) Pierre le sait-il ?
- (2) Pierre, le savez-vous ?
- (3) Toi, tu le sais ?
- (4) Pierre et toi le savez-vous ?

Alors que le sujet grammatical est exprimé deux fois dans (1), qui est un exemple de l'inversion complexe, il en est autrement dans (2) et (3), où *Pierre* et *toi*, mis en apostrophe, n'exercent pas de véritable fonction syntaxique dans la phrase, bien que ces éléments entretiennent un rapport de coréférence avec le sujet. C'est cependant (4) qui constitue un problème, car comment faut-il analyser le syntagme de coordination *Pierre et toi* ? *Pierre* remplit la fonction de sujet, mais la question est de savoir comment on doit traiter le deuxième élément coordonné *toi*. S'agit-il d'une apostrophe, ou faut-il attribuer la fonction de sujet à ce pronom disjoint, qui sert à détailler la composition du pronom conjoint *vous* ? Je penche pour la dernière hypothèse. A mon avis, ce pronom a deux statuts différents dans (3) et (4). Dans (3), où *toi* est mis en apostrophe, le pronom a une

fonction conative selon les termes de Jakobson, mais pas de fonction syntaxique, tandis que dans (4), où il sert à détailler la composition de *vous*, il a surtout une fonction référentielle, assumant alors une véritable fonction syntaxique. Le recours à un syntagme de coordination permet donc d'exprimer deux fois un sujet postposé des 1^{re} ou 2^e personnes du pluriel – et l'inversion complexe reste saine et sauve dans ce cas-là.

Tout comme son collègue danois Ebbe Spang-Hanssen, Hanne Korzen opère aussi avec une tripartition des constructions inversées, fondée sur les possibilités de construction. C'est la classification de Korzen, et plus précisément sa définition de l'inversion finale,² qui sera au centre de ce qui suit.

2. L'inversion finale à la Korzen

Tout en s'inspirant de Spang-Hanssen (1971) et de Togeby (1971), Korzen propose une définition et une analyse des constructions inversées qui lui sont propres. Korzen, qui a emprunté le terme d'inversion finale aux auteurs de *Fransk grammatik* (dont Spang-Hanssen), l'utilise cependant dans un sens plus large en y incluant les interrogatives directes du type *Quand viendra votre père ?* J'ajoute, entre parenthèses, que cette analyse avait été suggérée dès 1971 par Togeby dans son article « Le mécanisme de l'inversion du sujet ». Cette définition élargie de l'inversion finale a un fondement solide, mais elle soulève aussi des objections. C'est que Korzen crée un groupe très hétérogène : sont réunies sous un même chef aussi bien des propositions interrogatives que non-interrogatives, aussi bien des principales que des subordonnées. Il se trouve cependant, comme je vais le montrer, que les interrogatives directes se distinguent des autres constructions de l'inversion finale sur plusieurs points. Si, toutefois, Korzen définit l'inversion finale de façon à couvrir tant de structures différentes, c'est qu'elle pense que ce sont les mêmes mécanismes qui sont à l'œuvre dans ces structures inversées. Plus précisément, l'inversion finale sert à structurer le message ou à équilibrer la phrase. Pour ce qui est de la structuration du message, Korzen fait intervenir les termes thème-rhème : le sujet postposé tend à fonctionner comme rhème. Il est cependant intéressant de noter qu'elle parle de « renversement thématique » à propos des propositions interrogatives. Elle suggère ainsi, sans le vouloir peut-être, que les interrogatives ont une autre structure communicative. A mon avis, cette différence d'ordre pragmatique peut expliquer, du moins en partie, pourquoi l'interrogative fait cavalier seul au sein des constructions à inversion finale.

Pour rendre compte de l'inversion finale d'un point de vue syntaxique, on doit prendre en considération les degrés de cohésion entre le verbe et les autres membres de phrase. Pour ce faire, Korzen a adopté l'analyse

valencielle proposée par Herslund et Sørensen dans une série de travaux, datant de 1985, 1987 et 1994. Ainsi, l'objet direct est considéré comme plus étroitement lié au verbe que l'objet indirect, appelé adjet³; et celui-ci entretient à son tour une relation plus étroite avec le verbe que les compléments adverbiaux scéniques de temps et de lieu, qui dénotent la scène spatio-temporelle où se déroule l'action. L'objet direct et l'adjet sont des actants, alors que les compléments scéniques, qui ne sont pas spécifiés par le contenu lexical du verbe, sont des circonstants.

L'inversion finale se manifeste sous deux formes, selon qu'elle s'articule en deux ou trois parties : il y a constructions bi- et tripartites.⁴ Korzen explique donc les mécanismes de l'inversion finale à l'aide de plusieurs règles. En simplifiant un peu, on peut résumer la règle relative à la construction tripartite de la façon suivante : « Ne peuvent suivre le sujet que les compléments moins liés au verbe que le complément antéposé » (Korzen 1983, p. 80). En plus, cette règle veut que le sujet postposé ait un certain poids par rapport au syntagme verbal. Soit les exemples (5) et (6), empruntés à Korzen :

- (5) Que dira ton frère à sa petite amie ?
- (6) *Quand écrira ton frère à sa petite amie ?

Alors que (5) respecte la règle, (6) est agrammatical, parce que le sujet est suivi d'un élément plus lié au verbe que l'élément antéposé. Il est intéressant de noter que les différentes tendances qui règlent l'ordre des mots n'ont pas le même poids dans les séquences progressive et inversée respectivement. Dans la séquence progressive, la longueur des compléments semble plus importante que la cohésion de ceux-ci avec le verbe (cf. (7) et (8)), alors que l'inverse est vrai pour la séquence inversée. En effet, si (6) est carrément agrammatical (parce que le facteur cohésion n'est pas respecté), une structure inversée qui ne se conforme pas à la tendance de mettre les constituants les plus longs à la fin est seulement peu acceptable (cf. (9)). Autrement dit, le facteur cohésion, qui est capital pour la grammaticalité de la séquence inversée, n'a pas la même importance dans la séquence progressive.

- (7) Elle donne le livre à Pierre.
- (8) Elle donne à Pierre le livre qu'il lui a demandé
- (9) ? Que dira le ministre qui a été pris, la semaine dernière, en flagrant délit de fraude fiscale à ses électeurs ? (Korzen 1996, p. 78)

Revenons à l'interrogative directe, qui, de trois points de vue, se distingue des autres constructions à inversion finale, comme nous allons le voir.

2.1. L'interrogative directe est rebelle à une règle trop rigide.

Grâce à des travaux comme ceux de Korzen, les connaissances en matière d'inversion ont fait un grand bond en avant en ce qui concerne les facteurs syntaxiques. Il se trouve cependant que l'interrogative directe est rebelle, dans certains cas, à la règle formulée ci-dessus. Soit les exemples suivants, acceptés à l'unanimité ou presque par mes 21 informateurs :

- (10) Quand reviendra le ministre de son voyage en Indonésie ?
- (11) A quelle heure se rend votre mari au ministère de la Justice ?
- (12) A quelle heure arrivera votre sœur à Paris ?

Ces trois énoncés ont la même structure : ils commencent par un circonstant temporel et se terminent par un adjectif locatif. Par conséquent, le sujet est suivi d'un complément plus lié au verbe que l'élément antéposé. Ce sont donc des contre-exemples à la règle. Herslund (1988, pp. 31-34) signale qu'il n'y a pas de critère à la fois pertinent et opérationnel qui permette de différencier actants et circonstants dans tous les cas. Cela étant, il ne serait pas étonnant que la distinction entre l'adjectif locatif et le circonstant de lieu soit particulièrement épineuse, vu que ces deux s'apparentent tant par leur forme que par leur sens. C'est sans doute cette ressemblance entre les deux catégories de compléments locatifs qui explique les contre-exemples, car elle sert à masquer que le sujet y est suivi d'un élément plus lié au verbe que l'élément antéposé.

La règle de Korzen ne porte pas seulement sur les propositions interrogatives mais aussi sur d'autres constructions, dont les propositions relatives, qui, elles, cependant, se conforment à cette règle, comme je l'ai montré dans Hobæk Haff (1990).

2.2 La règle formulée est trop permissive à l'égard de l'interrogative directe.

Alors que la règle de Korzen rejette certains exemples qui sont acceptables (cf. (10) à (12)), elle semble trop permissive dans d'autres cas. Je pense à la séquence V-O-S, où le verbe comporte un objet direct non conjoint. Si, dans l'ensemble, les grammairiens proscrivent cette construction, Robert le Bidois souligne qu'il faut être nuancé en la matière : « On sait que les grammairiens sont à peu près unanimes à déclarer que le tour inversé est impossible quand le verbe est accompagné d'un substantif en fonction d'objet direct. (...) Nous allons voir qu'il ne manque pas de phrases où un substantif en fonction d'objet direct se trouve intercalé entre le verbe transitif et le sujet inversé » (1952, p. 368). Citons quelques-uns de ses exemples :

- (13) Le 29 mai, jour de l'Ascension, a quitté ce monde un savant qui a bien mérité les lettres françaises, Léon Clédat. (Cohen, Le Bidois p. 154)

- (14) Ce terreau où puisent leur substance les années à venir. (Corthis, *Le Bidois* p. 266)
- (15) Comme font leur apparition et s'éloignent certaines maladies dont on n'entend plus parler ensuite. (Proust, *Le Bidois* p. 329)

De même Birgitta Jonare (1976) a relevé des énoncés « où l'inversion se réalise malgré la présence d'un objet nominal » (p. 32). Soit (16) :

- (16) Ont signé ce texte : Syndicat national de radio et de télévision (SNRT, CGT) ; Fédération syndicale unifiée (FSU) ; Syndicat interprofessionnel de radio et de télévision CFDT, Syndicat national des journalistes ; l'Union des cadres de l'office. (*L'Humanité*, Jonare p. 32)

Alors que Birgitta Jonare examine l'inversion dans la principale non-interrogative, Kjerstin Wall (1980) étudie l'inversion dans le cadre de la subordonnée. Elle aussi donne plusieurs exemples de la séquence en question, dont (17) :

- (17) campagne à laquelle ont apporté leur contribution les pilotes américains récemment libérés en racontant les sévices auxquels ils ont été soumis en captivité. (*Le Monde*, Wall p. 98)

Pour ma part, j'ai également trouvé des exemples de ce tour proscrit :

- (18) C'est à ces misères que passent leur temps ces malheureux qui vont si vite crever et pourrir, sous terre puants. Cohen, *Belle du seigneur*, p. 269)
- (19) C'est ainsi que trouvent un début d'explication les anathèmes et les silences allégués plus haut. (Arrivé, *Langage et psychanalyse*, p. 16)
- (20) Elle me montre une figure et murmure : « Croisera ta route une femme qui n'est pas de ton sang... » (Mahfouz, *Récits de notre quartier*, p. 88)
- (21) Dans ces conditions, est-il possible d'attendre seulement que produisent leurs effets les erreurs des autres, puis de revenir à une gestion orthodoxe ? (Duhamel, *Le complexe d'Astérix*, p. 130)

Visiblement, le tour « impossible » n'est pas aussi impossible qu'on pourrait le croire. Comme nous pouvons le constater, la séquence V-O-S se rencontre aussi bien dans des principales que dans différents types de subordonnées. Or, parmi les exemples authentiques, il n'y a pas une seule interrogative directe. En ce qui concerne ces exemples, Le Bidois est formel : Quand le verbe est suivi d'un objet direct, c'est l'inversion complexe qui est de mise (1952, p. 42). Je note aussi avec intérêt que *Fransk grammatik* de Pedersen, Spang-Hanssen et Vikner semble mettre les interrogatives à part. A propos de celles-ci, *Fransk grammatik* écrit qu'il faut utiliser l'inversion complexe s'il y a un objet direct dans la zone finale (cf. p. 83).

Pour les autres constructions, cette grammaire se montre plus nuancée : « L'inversion est *normalement* (souligné par MHH) exclue s'il y a un objet ou un attribut dans la zone finale » (p. 88). Ce « normalement » est significatif, car il implique que la séquence V-O-S n'est pas impossible dans ces autres structures.

Si la plupart des grammairiens sont trop rigoureux en rejetant toute possibilité d'intercaler un objet direct non conjoint entre le verbe et le sujet inversé, Korzen, de son côté, me semble trop permissive, car sa règle laisse passer plus d'exemples qu'il ne faudrait. Dans sa thèse de 1987, Korzen cite l'exemple suivant, acceptable selon sa règle :

- (22) Où a rangé la tondeuse le jardinier qui est venu travailler cet après-midi ? (Danjou-Flaux et Dessau, Korzen, pp. 24, 83)

J'avais soumis cet exemple parmi d'autres à un groupe d'informateurs, et il n'a été accepté que par 2 informateurs sur 21 (cf. Hobæk Haff, 1990). Korzen semble en avoir tenu compte, car dans ses derniers travaux (1992, 1996) elle a modifié un peu son analyse (tout en gardant sa règle intacte) : si un exemple comme (22) est rejeté par les informateurs, c'est selon elle que verbe + objet direct ne constitue pas une « locution verbale élargie ». Cette notion, qu'elle a empruntée à Nøjgaard (1968), est illustrée dans (13), (15) et (17), par exemple, de même que dans l'énoncé suivant :

- (23) Il est bien clair que seules tireront un bénéfice matériel de la lutte les Nations qui ... (Proust, Le Bidois p. 190)

Contrairement aux locutions verbales telles *avoir lieu* ou *faire attention*, où le substantif sans déterminant fait corps avec le verbe, le SN des locutions verbales élargies, qui est pourvu d'un déterminant et d'éventuels modificateurs, assume la fonction d'objet direct. Ce qui caractérise ces locutions élargies, c'est cependant qu'elles ont un sens très proche de celui d'un verbe simple. Ainsi, *faire leur apparition* peut être rapproché d'*apparaître*, et *tirer un bénéfice matériel* de *bénéficier matériellement*. C'est cette ressemblance avec un verbe simple qui permet, selon Nøjgaard, l'inversion du sujet dans ces constructions. Je note, entre parenthèses, que déjà Le Bidois avait suggéré l'existence de locutions verbales élargies, sans toutefois utiliser ce terme (cf. *ibid.* p. 154). Korzen, pour sa part, souligne que, dans ces locutions élargies, le SN ne constitue pas un objet prototype avec une référence autonome. La notion de locution verbale élargie me semble intéressante : dans beaucoup d'exemples, la séquence V-O ressemble en effet à un verbe simple ; mais, très floue, cette notion a besoin d'être mieux définie pour qu'on puisse s'en servir. En plus, on ne peut pas y recourir pour expliquer toutes les occurrences de la structure V-O-S. Soit les exemples (24) et (25) :

- (24) Aussi clairement que prévient la pluie le capucin-thermomètre ... (de Bernard, *Le Bidois* p. 335)
- (25) Seul a pu écrire ces mots un homme qui, parvenu à la troisième phase de la vie, a cessé de gérer son immortalité et ne la tient pas pour une chose sérieuse. (Kundera, *L'immortalité*, p. 93)

La pluie (24), *ces mots* (25), de même que *ce texte* (16) constituent bien un objet prototype avec une référence autonome. Et dans (26), où l'objet direct est une complétive ou dans (27), où celui-ci est représenté par un pronom indéfini, on n'a pas non plus affaire à une locution verbale élargie :

- (26) Joli coin tranquille, idéal pour activités suspectes, comme ne s'imaginent pas qu'il en existe à Paris, entre minuit et trois heures du matin, les citoyens qui travaillent pendant le jour et emploient leurs nuits à dormir. (Malet, Wall p. 99)
- (27) Or, une fois cette crise conjurée, Voltaire voulut la dominer en y pensant le moins possible, et de l'optimisme, apaisé et réconcilié, il n'eût peut-être plus rien dit, comme ne dit clairement à peu près rien de ses conflits passés sa correspondance des premiers temps de la retraite salubre en Suisse. (Voltaire, *Candide* (introduction, p. 32))

Les exemples ci-dessus (qui illustrent non seulement la construction tripartite mais aussi la construction bipartite) sont tous des réalisations de la séquence V-O-S. Korzen a donc raison de souligner que ce type de structure existe (cf. 1996, p. 74). Ce que j'ai voulu montrer, cependant, c'est que cette structure ne semble pas possible au sein de l'interrogative directe : il n'y a pas d'exemples authentiques, et les informateurs rejettent un exemple forgé comme (22). De nouveau, c'est donc la proposition interrogative qui se singularise.

2.3. La nature du sujet postposé.

J'ai présenté ci-dessus deux cas différents où l'interrogative directe se montre plus ou moins rebelle à la règle de Korzen. Or, il se trouve que l'interrogative directe se distingue aussi des autres constructions de l'inversion finale sur un troisième point. Cette fois, c'est la nature du sujet postposé qui est en cause. Dans un travail antérieur (Hobæk Haff 1994), j'ai examiné quels sont les types de constituants non conjoints qui se laissent inverser. Il ressort, entre autres, de cette étude que la physionomie du sujet inversé disjoint n'est pas la même dans les différents types de constructions, comme semblent le supposer la plupart des grammairiens et des linguistes. *Grammaire française V* de Togeby, par exemple, décrit le sujet de l'inversion finale comme s'il se montrait partout sous le même

jour : « Le mécanisme de l'inversion finale sert à assurer l'équilibre de la phrase ; c'est pourquoi il ne déplace que des éléments d'un certain poids. Par poids nous entendons d'abord qu'il s'agit d'un élément disjoint, mais il faut encore que celui-ci soit spécifique : on n'inverse pas des sujets comme *cela*, *quelque chose*, *quelqu'un* » (p. 144). Il se trouve cependant que l'impossibilité de postposer les pronoms en question⁵ concerne uniquement les propositions interrogatives, ce que *Grammaire française* ne précise pas. En effet, les pronoms indéfinis ne sont pas bannis de l'inversion finale en tant que sujet, ce que montrent les exemples suivants :

- (28) Il faut accepter les leçons de la vie, celles que donne autrui ... (*L'Express*, 6/6/91, p. 14)
- (29) Restent tous les autres, les amis de ceux qui savent qu'une juteuse OPA va bientôt se réaliser. (*Libération*, 17/2/89, p. 2)
- (30) Certes, il y a eu beaucoup de complications quand il s'est agi de déterminer la date idéale du référendum : impossible comme le souhaitent certains, de le fixer avant ... (*L'Express*, 18-24/9/92, p. 33)
- (31) Cette structure explique l'extraordinaire pauvreté que révèle chacun des épisodes du film. (*Positif*, no 13)
- (32) Pour écrire je ne puis me mettre dans la salle où se trouve tout le monde ... (Delbée, *Une femme*, p. 349)
- (33) La troisième solution : l'opération désespérées (sic !) d'où sortira quelque chose. (*Paris-Match*, Wall, p. 82)
- (34) Les endroits de ce parc où jamais ne va personne. (Kessel, Wall, p. 82)
- (35) Pourquoi ne les invite-t-il pas à souper, comme ferait quiconque à sa place. (Montherlant, *Grammaire française I*, p. 457)

Comme en témoignent ces énoncés, non seulement le sujet peut être réalisé par un pronom indéfini, mais il n'est pas forcément spécifique. En ce qui concerne la proposition interrogative, il est vrai que le sujet postposé est spécifique dans la plupart des exemples, comme dans (36) :

- (36) A quoi sert ma signature ? (Cayrol, *Grammaire française*, V p. 147)

Or, la référence spécifique du sujet ne semble pas être une condition absolue, comme le montre (37), où l'interprétation non-spécifique est tout à fait possible :

- (37) A quoi servirait une signature ? (Exemple forgé, accepté par mes informateurs)

Reste que les pronoms indéfinis sont rebelles à l'inversion dans l'interrogative directe :

- (38) ? Quand est venu quelqu'un ? (Cornulier, Korzen 1983, p. 57)

Korzen, qui se réfère à Cornulier, suggère que l'on ne demande pas un renseignement sur un sujet indéfini, et en ce qui concerne les *pronoms* indéfinis elle semble avoir raison. On peut certes employer le pronom *quelqu'un* comme sujet avec l'inversion complexe :

(39) Quand quelqu'un est-il venu ? (Cornulier, Korzen 1983, p. 57)

Selon mes informateurs, cependant, il ne s'agit pas d'une vraie question, mais d'une question rhétorique. Le problème est donc de savoir pourquoi les pronoms indéfinis se laissent postposer dans toutes les constructions de l'inversion finale sauf les propositions interrogatives. J'ai déjà évoqué que l'interrogative se distingue des autres constructions par sa structure communicative. En effet, au lieu de placer le rhème ou le focus à la fin de l'énoncé, l'interrogative partielle le fait apparaître au début, comme une variable représentée par le mot interrogatif. Dans *La place du sujet en français contemporain* de Fuchs (éd.), les auteurs soulignent l'importance de la visée communicative pour l'ordre linéaire des constituants. A mon avis, c'est cette différence d'ordre pragmatique qui explique ce comportement particulier de la proposition interrogative.

3. Conclusion

Parmi les problèmes liés à l'ordre des mots en français, la place du sujet inversé disjoint s'est révélée particulièrement difficile à déterminer avec précision. Bon nombre de linguistes s'y sont essayés ; à mon avis, c'est cependant Hanne Korzen qui nous a légué la meilleure analyse syntaxique en la matière. Toutefois, sa définition élargie de l'inversion finale ne va pas sans problèmes, comme c'est souvent le cas quand on essaie de pousser la généralisation. Plus précisément c'est la proposition interrogative qui rue dans les brancards. L'interrogative se distingue des autres constructions de l'inversion finale par sa structure communicative. Cette différence d'ordre pragmatique explique sans doute en partie son statut isolé. Or, d'autres facteurs contribuent sans doute aussi à l'isoler, facteurs qu'il faudrait déterminer.

Pour terminer, je tiens à souligner que le but de mon article n'a pas été de remettre en cause la définition de Korzen. Je m'explique : si l'interrogative s'écarte du droit chemin à certains égards, c'est qu'elle ne constitue pas le prototype d'une structure à inversion finale, mais ce n'est pas là une raison pour changer la définition. L'approche prototypique, qui intègre justement les cas plus ou moins atypiques, permet donc de sauver cette théorie de l'inversion qui me semble à la fois solide et intéressante.

Marianne Hobæk Haff
Université d'Oslo

Notes

1. Pour que cette définition soit exacte, il faut remplacer *substantif* par *élément disjoint*, car le sujet peut être réalisé non seulement par un substantif (ou plutôt un syntagme substantival), mais aussi par un nom propre ou un pronom disjoint.
2. Dans l'inversion finale ou nominale, le sujet inversé est toujours non conjoint.
3. Il faut noter que Herslund et Sørensen utilisent la notion d'adjet dans un sens très large. En effet, ce terme, qui connaît cinq manifestations différentes, couvre non seulement l'objet indirect traditionnel et le datif, mais aussi l'attribut du sujet, l'attribut de l'objet et finalement un complément de lieu, appelé adjet locatif. On fait donc la distinction entre l'objet locatif, qui est un actant, et le complément scénique de lieu, qui, lui, est un circonstant.
4. Il ne semble pas y avoir de cloison étanche entre constructions bi- et tripartites. Dans certains cas, il est difficile, à mon avis, de déterminer de quelle structure il s'agit. Soit l'exemple suivant :
 Les dés sociaux sont jetés, et pour le gouvernement commencent sans doute les jours les plus « chauds » de sa triennale. (*Libération*, 2/3/84)
 D'une part, on pourrait soutenir qu'il s'agit d'une construction tripartite, pour le gouvernement étant alors considéré comme l'élément antéposé. D'autre part, l'inversion finale reste possible si on supprime ce complément ; dans ce cas-là, on aurait affaire à une construction bipartite avec un verbe en position initiale.
5. Sans exclure la postposition des pronoms indéfinis, Fuchs (1997, p. 161), pour sa part, souligne la tendance à l'antéposition, due à ce que ces pronoms sont difficilement rhématisables.

Bibliographie

- Fuchs, C. (éd) (1997) : *La place du sujet en français contemporain*. Duculot, Louvain-la-Neuve.
- Gadet, F. (1992) : *Le français populaire*. PUF, Paris.
- Gadet, F. (1996/97) : *Le français ordinaire*. Colin, Paris.
- Herslund, M. (1988) : *Le datif en français*. Peeters, Louvain-Paris.
- Herslund, M. (1994) : Valence et relations grammaticales, *Mélanges Lucien Tesnière. Linguistica*, XXXIV pp. 109-117.
- Herslund, M. et F. Sørensen (1985) : *De franske verber. En valensgrammatisk fremstilling. I. Verbernes syntaks*. Romansk institut, Københavns Universitet.
- Herslund, M. et F. Sørensen (1987) : *De franske verber 2. En valensgrammatisk fremstilling. II. Klassifikation af Verberne*. Samfundslitteratur, København.
- Hobæk Haff, M. (1990) : Regard sur l'inversion finale, *Actes du XI^e Congrès des Romanistes Scandinaves. Trondheim 13-17 août*. Université de Trondheim, pp. 205-14.

- Hobæk Haff, M. (1994) : La physionomie du sujet inversé, *Actes du XII^e Congrès des Romanistes Scandinaves*. Aalborg, 11-15 août 1993. Aalborg University Press, Volume I, pp. 181-88.
- Jonare, B. (1976) : *L'inversion dans la principale non-interrogative en français contemporain*. Acta Universitatis Upsaliensis, Uppsala.
- Korzen, H. (1983) : Réflexions sur l'inversion dans les propositions interrogatives en français, in: Herslund, M., O. Mørdrup et F. Sørensen (éds): *Analyses grammaticales du français. Etudes publiées à l'occasion du 50^e anniversaire de Carl Vikner*. Etudes Romanes de l'Université de Copenhague, n° 24. Akademisk forlag, Copenhague, pp. 50-85.
- Korzen, H. (1987) : *Final inversion og elementærsætningens struktur. En studie over subjektets plads i to-og treledskonstruktioner på moderne fransk*. ARK 38, Handelshøjskolen, København.
- Korzen, H. (1992) : The Predicative Unit and Subject-Verb Inversion in modern French, in: Herslund, M. (éd.) : *Word Order. Two Studies on Central Issues in the Syntax of Danish and French*. Handelshøjskolens forlag, Copenhague, pp. 65-123.
- Korzen, H. (1996) : L'unité prédicative et la place du sujet dans les constructions inversées, in: Nølke, H. et Korzen, H. (éds.) : *L'ordre des mots, Langue française*, 111. Paris, pp. 59-82.
- Le Bidois, R. (1952) : *L'inversion du sujet dans la prose contemporaine*. éd. d'Artrey, Paris.
- Nøjgaard, M. (1968) : L'objet direct et l'ordre des mots en français moderne, *Le français moderne*, 36, 2. Paris, pp. 81-97.
- Pedersen, J., E. Spang-Hanssen et C. Vikner (1980) : *Fransk grammatik*. Akademisk forlag, Copenhague.
- Spang-Hanssen, E. (1971) : Le classement des formes de l'inversion du sujet en français moderne, *Revue Romane* VI. Copenhague, pp. 63-73.
- Tamba-Mecz, I. : (1984) : Un fantasme terminologique : l'inversion du sujet grammatical, *L'information grammaticale*, n° 23. Paris, pp. 8-10.
- Togeby, K. (1971) : Le mécanisme de l'inversion du sujet, *Revue Romane* VI. Copenhague, pp. 253-258.
- Togeby, K. (1985) : *Grammaire française* V, publié par Berg, M., Merad, G. et Spang-Hanssen, E. Akademisk forlag, Copenhague.
- Wall, K. (1980) : *L'inversion dans la subordonnée en français contemporain*. Acta Universitatis Upsaliensis, Uppsala.

Résumé

Après une entrée en matière, où je défends entre autres la notion même d'inversion, qui est loin d'être « un fantasme terminologique », j'aborde des problèmes liés à une définition élargie de l'inversion finale ou nominale. Plus précisément, je montre que la proposition interrogative a un comportement particulier, dû en partie, me semble-t-il, à sa structure communicative.